

<http://www.snetap-fsu.fr/ACEN-Rentree-2017-premier-tour-du-mouvement.html>



ACEN : Rentrée 2017 : premier tour du mouvement

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -



Date de mise en ligne : jeudi 15 juin 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les 7, 8 et 9 Juin, s'est tenue la [CCP](#) des contractuel.les. A cette occasion, les élu.es SNETAP-[FSU](#) ont pu interroger l'administration sur des points essentiels concernant la situation des contractuel.les et réaffirmer les positions fortes du syndicat.

- La première interrogation du SNETAP s'est focalisée sur **la rentrée 2017 et les problèmes de gestion des nouveaux contractuel.les** par l'administration. Chaque année, des centaines de contractuel.les ne sont payé.es que plusieurs mois après leur entrée en exercice. Afin de remédier à cela, un audit s'est tenu sur les causes et les solutions envisageables. L'administration s'est voulu rassurante : la création d'un bureau dédié aux contractuel.les et la numérisation des dossiers d'inscription permettraient d'enrayer tout dysfonctionnement.
- Dans un tout autre domaine, la manière dont s'effectue aujourd'hui **les inspections des contractuel.les n'est plus acceptable**. Le SNETAP-FSU a par ailleurs réaffirmé la nécessité de fournir un cadre au processus d'évaluation des enseignants, en général et des agents non titulaires en particulier. La pratique même d' « inspection de CDIisation » - inspection intervenant la 5ème année - doit être prohibée. Le ministère semble avoir été réceptif à l'idée de planifier les évaluations en se concentrant sur la seconde et la quatrième année. Le SNETAP-FSU poursuivra cette forte demande. Plus fondamentalement, c'est son devoir de formation qui a été rappelé à l'administration.
- Enfin, **la question épineuse des concours** a elle aussi laissé entrevoir des dysfonctionnements. Comment expliquer que sur presque 400 postes offerts seul la moitié a été pourvue ? Afin de combler cet écart, le SNETAP a exigé l'ouverture des listes complémentaires du concours externe. Cette hypothèse est actuellement étudiée par l'administration.
Il est aujourd'hui urgent d'enrayer la croissance du nombre de contractuel -les au sein de l'enseignement agricole. Le SNETAP-FSU a ainsi rappelé que seule une ouverture massive de postes dans tous les concours (externes, internes et réservé) et dans toutes les options/disciplines et répondant d'une planification méticuleuse pourrait parvenir à tel dessein.

Lors du premier mouvement, sur près 1300 [ACEN](#), environ 1100 ont obtenu une affectation (soit maintien, soit mutation). Dès vendredi soir ou samedi matin, les élu.es SNETAP-FSU ont adressé un courriel d'information à chacun des agents.

Environ une centaine d'agents sont au second mouvement. La CCP a lieu les 20 et 21 juin prochain. Comme pour le premier tour, n'hésitez pas à nous adresser votre dossier pour nous permettre de vous défendre.

Attention : à cause d'une erreur de l'administration qui a oublié les [CPE](#) contractuel.les dans ses fichiers, nous n'avons pu procéder à la transmission de l'information d'affectation qu'avec un peu de retard.

Vos élu.es SNETAP-FSU de la CCP des ACEN